

PAROISSE SAINT JEAN LÈS PAILLÉ



Les sacrements et temps forts



Baptême

Baptême des petits enfants. Jusqu'à 3 ans (le mieux c'est avant 1 an), les demandes sont à faire quelques mois avant la date prévue par la famille, dans les différents presbytères.

Pour les enfants en âge scolaire. A partir d'une année de catéchèse, vers 7-8 ans. S'adresser dans les presbytères.

Il y a quelques rencontres de préparation avec les enfants et les parents (demandes à faire en fin d'année scolaire).

Pour les ados et les adultes s'adresser à l'un des prêtres. La préparation se fait sur 1 ou 2 années avec un petit groupe.



Eveil à la foi

A chaque messe des familles, nous invitons les enfants de PS au CE1 à se retrouver dans l'église. Les mamans de l'éveil à la foi les prennent en charge.

Nous leur proposons des activités destinées à leur tranche d'âge.

Ils se rendent dans une salle pendant une partie de la célébration. Puis, reviennent à la communion, nous montrer ce qu'ils ont réalisé.



La catéchèse des enfants du primaire

La catéchèse est échelonnée sur 4 années :

CE 1, CE 2, CM 1 et CM 2.

Elle prépare aux différents sacrements.



Le 1er pardon

Il est proposée en CE 2.

Il se prépare avec 2 temps forts qui ont lieu le samedi matin.

La célébration du Sacrement du Pardon a lieu ensuite un mercredi soir ou un samedi matin.



La 1ère communion

Elle est proposée en CM 1 après au minimum 2 années de catéchèse et après avoir reçu le 1° Pardon.

Les préparations se font lors de temps forts le dimanche matin avec la messe. Cette préparation comporte 5 temps forts, échelonnés de décembre à Juin.

La célébration de la 1° communion a lieu, habituellement, dans le courant du mois de mai.



La fête de la foi

Elle est proposée en CM 2.

La préparation comporte 2 temps forts pour approfondir la Bible et préparer la célébration.

C'est une étape de fin de scolarité en primaire proposée aux enfants catéchisés.

Avec la fête de la foi les enfants célèbrent le chemin commencé à la suite de Jésus et ils disent la foi de leur Baptême avec leurs mots.

La confirmation

La Confirmation

Elle est proposée aux adolescents à partir de 13 ans ou en 5^e- 4^e et aux adultes.

La préparation dure un an et demi.



Mariage

Il faut s'inscrire au presbytère au moins un an avant la date envisagée.

Il y a des réunions de préparation avec d'autres couples (animée par des foyers et un prêtre) et avec le prêtre ou le diacre qui célébrera le mariage.



L'ordination

Pour être prêtre, il y a un temps de formation dans un séminaire (à Nantes pour l'Ouest de la France), qui dure au moins 6 ans.

Cette formation permet de découvrir la Bible, la vie chrétienne, l'histoire de l'Eglise, la prière et bien d'autres sujets...

C'est aussi un temps de réflexion avant de s'engager.

Il y a des hommes, mariés ou non, qui peuvent recevoir l'ordination pour être diacres

Onction des malades

On peut recevoir ce sacrement à tout âge quand dans la vie on se trouve confronté à une maladie sérieuse, quand on va subir une grave opération, quand on est atteint d'un handicap qui entraîne de profonds bouleversements, quand on est confronté aux contraintes de la vieillesse. Ce sacrement est le signe de l'amour de Jésus en toutes circonstances.



Messes des familles

Les messes des familles sont proposés dans l'une des 6 églises de la paroisse au cours de l'année scolaire. Ces célébrations, qui permettent aussi l'éveil à la Foi, sont adaptées pour les enfants, qui ont une animation pour eux au cours de la messe, et leurs parents. Des tracts d'invitations vous sont adressés avec la date et le lieu.

Dates des prochaines messes de familles

Dimanche 28 janvier
À 11h à l'église de Bazoges

Dimanche 18 février
À 11h à l'église de Beaurepaire

Dimanche 08 avril
À 11h à l'église de Saint-Fulgent

Dimanche 27 mai
À 11h à l'église de Mesnard



Renseignements

Sur la paroisse il y a 3 prêtres :

L'abbé **Michel GROLLEAU** est le curé.

courriel : grolleau.michel@free.fr

L'abbé **Antoine GAGNIÉ** est prêtre auxiliaire sur Saint-Fulgent.

L'abbé et l'abbé **Jean-Paul MOTHASIS** est prêtre auxiliaire sur Beaurepaire.

Permanences :

Les permanences au presbytère de Saint-Fulgent sont le matin du lundi au samedi de 09h30 à 12h et l'après-midi du lundi au vendredi de 16h à 19h.

PRESBYTÈRE

4 rue Béthuis

85250 SAINT-FULGENT

Tel. 02 51 42 62 31

Permanences habituellement assurées dans les presbytères ou lieux d'accueil :

Bazoges : le mardi de 10h30 à 11h30

Saint-André : le mardi de 10h30 à 11h

Beaurepaire : le mercredi de 10h30 à 11h30

Mesnard : le samedi de 10h à 11h

Vendrennes : le samedi de 10h à 11h.